

## LE MONTREAL TERMINAL RY

Il y a depuis longtemps devant le conseil municipal de Montréal une demande de la Montreal Terminal Ry. Co., de passer des rails dans certaines rues pour pénétrer avec ses tramways dans l'intérieur de la ville.

La grande masse des citoyens de Montréal attend avec impatience l'entrée de la dite compagnie dans la ville, mais l'impatience des citoyens n'a d'égale que la lenteur apportée à faire droit à la demande de la Montreal Terminal Ry. et au vœu des citoyens de Montréal.

On croirait vraiment que cette lenteur est voulue, calculée et qu'il existe au sein du conseil municipal une majorité de "Bâtons dans les Roues" ou d'actionnaires de la Compagnie des Chars Urbains qui a tout intérêt à maintenir le monopole dont jouit en réalité cette dernière.

Il est cependant admirable ce monopole qui, parce que monopole, nous donne le service qu'il veut, mais qui ne ressemble en rien à celui auquel il est tenu en raison de son contrat avec la municipalité.

Toute franchise accordée à une autre compagnie de tramways est la fin du monopole de la Compagnie des chars Urbains. Que celle-ci prenne tous les moyens imaginables pour conserver sa situation privilégiée, pour écarter de la ville toute compagnie qui pourrait devenir pour elle une concurrente à quelque degré que ce soit, elle use de son droit. Mais que le conseil municipal qui a, avant tout et par dessus tout, le devoir de veiller aux intérêts des citoyens de Montréal fasse le jeu d'une compagnie au détriment d'une autre et contrairement aux intérêts du public, c'est ce que le public conçoit difficilement.

La Chambre de Commerce de Montréal a émis hier le vœu que la franchise demandée par la Montreal Terminal Ry lui soit accordée sans délai. C'est un avertissement très poli au Conseil municipal d'avoir à donner, sans plus de retard, satisfaction au public, au lieu de se moquer de lui en éternisant et en compliquant les questions les plus simples et les plus faciles à résoudre.

## Poker à 5c

Un article de bonne vente que tous les marchands de tabac ont intérêt—et profit à tenir en stock. C'est un mélange exquis de tabac de Virginie et de tabac canadien, *cut plug*, manufacturé par la Rock City Tobacco Co, de Québec.



La Banque de Montréal vient d'ouvrir une succursale à Glace Bay, N.E.

\*\*\*

Les fabricants de conserves de fruits d'Ontario se sont réunis à Toronto jeudi et ont formé une combine pour enrayer le système de "couper les prix" qui leur a fait perdre beaucoup d'argent au lieu de leur faire réaliser des bénéfices. Une seule fabrique de St. Catharines, Ont., refuse d'entrer dans la combinaison.

C'est M. William Lees qui est l'organisateur de la combinaison.

\*\*\*

Les marchands de gros suivants ont décidé de fermer leurs magasins samedi, le 25 mai, afin de donner congé additionnel à leurs employés à l'occasion du Victoria Day :

J. G. Mackenzie & Cie., The W. R. Brock Co., Ltée., Gault, Frères & Cie. Ltée., S. Greenshields, Fils & Cie., Brophy, Cairns & Cie, John Fisher, Fils & Cie., Herman H. Wolf & Cie., A. McDougall & Cie., Kyle & Cheesbrough, Caverhill & Kiscock, McIntyre, Fils & Cie., Findley, Smith & Cie., Thomas May & Cie., Cockburn & Rea, A. O. Morin, Liddle & Lespérance, Hodgson, Summer & Cie.

\*\*\*

D'après le *Ledermarkt* de Francfort, on a pleinement réussi à trouver une teinture particulièrement propre pour l'industrie du cuir.

La fabrique de couleurs d'Elberfeld met en vente une nouvelle teinture sous le nom d'*Oriphosphin*, qui est spécialement destinée pour la teinture de cuir. Cette teinture remplace avantageusement, par son prix considérablement meilleur marché, le *Phosphin* si coûteux. Les couleurs par cette teinture sont aussi vives et aussi pures que celles obtenues avec le *Phosphin* le plus fin.

L'*Oriphosphin* convient pour tous les cuirs corroyés soit au tan de chêne, ou au sumac ; mais pour les cuirs corroyés au chrome, il faut les faire passer au préalable par un bain de sumac.

\*\*\*

M. Jules Siegfried, sénateur du Havre, et ancien ministre, est at-

tendu à Ottawa où il discutera avec le gouvernement fédéral les moyens d'augmenter le volume des transactions commerciales entre le Canada et la France.

L'ancien ministre du cabinet Ribot vient en mission semi-officielle.

\*\*\*

Le vert-de gris dans les conserves: Voici un moyen très facile donné par le *Cosmos* pour savoir s'il existe du vert-de-gris ou d'autres sels de cuivre dans les aliments.

Pour connaître la présence des sels de cuivre dans les conserves, il suffit de plonger dans le bocal suspect un couteau dont la lame a été parfaitement nettoyée.

Au bout d'un certain temps, la lame prendra une couleur rouge due à un dépôt de cuivre.

Si la lame noircit seulement, les conserves sont sans danger, il ne s'est formé qu'un oxyde de fer.

\*\*\*

M. R. C. Crombie, directeur de la succursale de la banque de Montréal à Belleville, vient d'être nommé à Chatham, N.B., poste plus important. Il aura pour successeur M. Parker, actuellement à Peterboro.

\*\*\*

Un concours international de couveuses artificielles aura lieu à Namur (Belgique) à partir du 15 juin prochain.

\*\*\*

Le 11 avril, des communications ont été échangées pour la première fois entre la France et la Corse, à l'aide de la télégraphie sans fil. La Compagnie internationale de communication maritime Marconi, ayant été autorisée par le gouvernement français à procéder à des expériences, avait depuis quelques jours, établi un poste près d'Antibes, à la Brague, dans la propriété de Mme la vicomtesse de Bernis, où un mât de 40 mètres de haut avait été dressé.

L'établissement du poste du côté corse, placé à Calvi, n'avait pu être commencé que le 9 avril. Dès le 10 au soir, il était terminé, et le lendemain jeudi, à neuf heures précises, heure que s'étaient fixée les ingénieurs, le premier télégramme sans fil était adressé de Corse en France avec une précision admirable.

Il y a 160 kilomètres d'Antibes à Calvi.

\*\*\*

Le fer chromé est à l'ordre du jour à la suite d'un procès dans lequel sont impliqués certains ouvriers accusés d'avoir vendu à l'u i,